

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 12 mars 2019

Accès au droit

Place des droits : un forum pour renforcer l'accès au droit

Du mercredi 13 au vendredi 15 mars, Place de l'Hôtel de Ville

Dans le cadre de la politique municipale de prévention de la délinquance, la Ville de Rennes s'est engagée à travailler, soutenir, développer et coordonner l'offre d'accès au droit sur son territoire. En organisant un village forum place de l'Hôtel de Ville, du mercredi 13 au vendredi 15 mars 2019, la Ville de Rennes et ses partenaires s'engagent pour que les Rennais et les Rennaises disposent d'une pleine connaissance de leurs droits et des moyens de les exercer effectivement. Le renforcement de la visibilité des dispositifs existant auprès des habitants et des professionnels de proximité est important car il permet de mieux orienter les usagers et d'éviter le phénomène de non-recours.

Un village forum pour se renseigner sur ses droits

Du mercredi 13 au vendredi 15 mars, la place de l'Hôtel de Ville devendra la "Place des droits". Durant trois jours, les acteurs associatifs et institutionnels du territoire (Ordre des avocats, Défenseur des droits, Conciliateurs de Justice, ISL, PJJ, AJU, CIDFF, Cité et Médiation, AIS 35, MCE, ...) accueilleront les Rennaises et les Rennais afin de les renseigner et de répondre à leurs interrogations sur leurs droits dans de nombreux domaines : famille, emploi, discrimination, consommation, droit pénal...

Cet évènement est le premier du genre organisé par la Ville de Rennes et ses partenaires, le Conseil départemental de l'Accès au Droit, le Défenseur des droits et Optima 35.

Un guide complet d'information sur les droits

La Ville de Rennes a édité un annuaire de l'Accès au droit, qui permet de regrouper l'information autour des nombreuses ressources disponibles qui existent à Rennes pour faire face à différents besoins. Ce guide s'articule autour de différentes thématiques, parmi lesquelles le droit des étrangers, le public jeune, le droit de la consommation, la conciliation et la médiation, l'aide aux victimes ...

→ Consulter le guide en suivant [ce lien](#).

L'accès au droit, une priorité municipale

La Ville de Rennes a fait de l'accès au droit l'un de ses axes de travail prioritaires en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. C'est l'un des enjeux prioritaires formalisés dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD), qui s'articule autour de 6 points :

1. Observer et analyser la délinquance et les atteintes à la tranquillité publique
2. Informer, orienter et associer les habitants
3. Soutenir, développer et coordonner l'accès au droit, l'aide aux victimes et la médiation
4. Prévenir les violences en direction des femmes
5. Prévenir la délinquance des mineurs et jeunes adultes
6. Prévenir la récidive

Des actions comme la création d'un Point Accès au Droit des Jeunes ou le soutien financier au Conseil Départemental d'Accès au Droit, ont été développées depuis plusieurs années.

Pratique

→ Guide en Pièce-jointe